

Akom II : Les pygmées Bagyeli menacés d'expropriation par Hévécam

Mardi, 01 Février 2011 17:57
Guy Roger Mvondo à Akom II

La société veut étendre sa plantation dans une forêt habitée par une forte communauté de peuples autochtones.

Les pygmées Bagyeli des arrondissements de Niète et d'Akom II, dans le département de l'Océan, région du Sud Cameroun, sont aux abois depuis bientôt six mois. Ces peuples autochtones et tribaux sont menacés d'expropriation par la société Hévécam du Cameroun (Hévécam) qui, aux dires des plaignants, a entrepris une opération d'extension de sa plantation dans la partie de forêt où ils mènent leurs activités depuis des millénaires sans les consulter. Face au danger que représente cette action pour eux, ils ont saisi les cinq Ongs (Foder, Ced, Cader, Aped et Adebago) qui travaillent en collaboration dans cette zone depuis deux ans pour la défense de leurs intérêts, afin d'intercéder pour eux auprès des pouvoirs publics à travers un plaidoyer.

Ayant pris connaissance de cette préoccupation, l'Ong Forêt et développement rural (Foder), a réalisé sur le terrain un travail technique de cartographie afin de vérifier la véracité de la plainte des Bagyeli. La restitution des résultats de cette recherche a fait l'objet d'une réunion d'échanges le 29 janvier 2011 à Akom II, entre les victimes, le sous-préfet d'Akom II, Gabriel Mvodji, les chefs traditionnels des villages environnants et les membres de la société civile. Cette rencontre à laquelle les responsables d'Hévécam ainsi que les chefs des services déconcentrés du Minfof et du Mindaf ont répondu aux abonnés absents, a permis aux Bagyeli d'exprimer publiquement leur mécontentement à l'autorité administrative.

«Après la traversée du fleuve Kienke, nous voyons des bornes et des layons dans la forêt. Les Bantous nous ont dit que le domaine est déjà pris par Hévécam. Etant donné que c'est la seule forêt qui nous reste pour mener nos activités de chasse et de cueillette, nous craignons de subir le sort de nos frères de Niète qui avaient été expropriés par la même société sans être ; lequel dédommagés», indiquera Joseph Ngbwa, interprète entre les deux parties rapportait les propos de Paul Ndjemba, porte-parole des pygmées Bagyeli. En tout neuf communautés, basées respectivement à Akanga, Akom I, Ako'ozam, Bissono, Mingo'oh, Ngola, Nkolékouk et Nkoa'oasseng subissent actuellement des pressions liées à la présence dans leur milieu de vie naturel, du parc de Campo Ma'an, et l'installation progressive des grandes sociétés forestières et des agro-industries.

Selon Jean Moto Moto, représentant du chef de village Nko'olong, il existe un flou artistique dans la forêt querellée en ces sens qu'une grande partie de bornes se trouvent dans l'Unité forestière d'aménagement (Ufa) 09026 qui est censée être exploitée par la société forestière Cuf, et dont la paternité est revendiquée en même temps par Hévécam, présente sur les lieux depuis 1975, Socapalm depuis 1977 et l'Irad depuis 2002. «Les bantous que nous sommes sont également concernés par l'imbroglio constaté dans cette forêt. Nous sommes aujourd'hui à l'étroit à cause de ces sociétés. Au village Afan Oveng, les agents de Socapalm surpris en train de poser les bornes dans la même forêt ont frisé le massacre des populations déchaînées et déterminées à défendre leurs intérêts», révèle Luther Abessolo, chef du village Akom I.

A la question de savoir ce que pensent les responsables d'Hévécam par rapport à cette situation, Moïse Bidzo Kono, principal facilitateur de la rencontre de samedi, précise que ceux consultés déclarent «avoir des domaines dans cette forêt qu'ils sont libres d'exploiter à tout moment». Face à son incapacité à donner des informations fiables aux plaignants, le sous-préfet d'Akom II, qui a reconnu la légitimité de la revendication des pygmées, a instruit les Bagyeli à adresser une requête aux administrations compétentes via le préfet du département de l'Océan.

Guy Roger Mvondo à Akom II